

INTERSYNDICALE NATIONALE DU CONGO

AGR. N°Just/SG/20/718/2016 ; Acte notarié 0270/2016

BUREAU DE LA COORDINATION

**ALLOCUTION DE L'INTERSYNDICALE NATIONALE
DU CONGO A L'OCCASION DU 1^{er} Mai JOURNEE
INTERNATIONALE DU TRAVAIL.**



01 Mai 2024

CSC-CDT-OTUC- CGSA-UNTC-ACTIONS-SOPA-FOSYCO-DSF-UPDTC-FGTK-SOLIDARITE

Tél. : (+243) 990519482 – 81 50 91 425 – 99 86 16 193

2^{ème} Niveau, Immeuble Kimpoko, Blv du 30 Juin, Secrétariat Général à l'Emploi, Kinshasa/Gombe.

1^{er} Niveau, Immeuble Moanda, avenue de la Presse n°11, derrière Memling, Kinshasa/Gombe.

- ❖ *Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;*
- ❖ *Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;*
- ❖ *Honorable Président du Senat ;*
- ❖ *Excellence Madame la Première Ministre, Chef du Gouvernement ;*
- ❖ *Excellences Mesdames et Messieurs Membres du Gouvernement Central ;*
- ❖ *Honorables Députés Nationaux et Sénateurs ;*
- ❖ *Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs des Missions Diplomatiques et les Représentants des Organisations Internationales ;*
- ❖ *Madame la Directrice du Bureau Pays de l'OIT/Kinshasa ;*
- ❖ *Excellence Monsieur le Gouverneur de la Ville Province de Kinshasa ;*
- ❖ *Excellences Mesdames et Messieurs Membres du Gouvernement Provincial ;*
- ❖ *Honorables Députés Provinciaux ;*
- ❖ *Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration Publique ;*
- ❖ *Chers Partenaires Sociaux ;*
- ❖ *Général des FARDC, Chef d'Etat Major ;*
- ❖ *Commissaire Général de la Police Nationale Congolaise et Officiers Supérieurs de la Police Nationale Congolaise et des FARDC ;*
- ❖ *Commissaire Provincial de la Police Nationale Congolaise/Ville Province de Kinshasa ;*
- ❖ *Commandant de la 14^{ème} Région Militaire/Ville Province de Kinshasa ;*
- ❖ *Monsieur le Bourgmestre de la commune de Lingwala ;*
- ❖ *Distingués Invités en vos titres et qualités respectifs ;*
- ❖ *Chers/ères Camarades.*

En ce jour mémorable du 1^{er} Mai 2024 où les travailleurs du monde entier célèbrent la journée internationale du travail, il va de soi que la tradition soit respectée en RDC, cela dans un contexte très particulier, à savoir : la guerre de l'Est qui a fait et continue à faire des ravages humains et dans les économies, les emplois et les moyens de subsistances de plus vulnérables comme les Travailleurs, les Agents et Fonctionnaires de l'Etat, les Enseignants, les Infirmiers, les Policiers, les Militaires et les Paysans.

Mais Avant de continuer, et en solidarité avec nos compatriotes de l'Est et de l'Ouest de notre pays victimes des attaques barbares, nous vous prions de bien vouloir observer une minute de silence en leurs mémoires. Merci.

Pour rappel de l'Histoire, la journée du 1^{er} Mai est la sublimation du combat héroïque mené par les travailleurs à Chicago en 1886 pour réclamer la réduction de nombre d'heures de travail et les bonnes conditions de travail. Cette revendication fût réprimée dans le sang où plusieurs Travailleurs furent assassinés.

Aujourd'hui dans le monde entier et en particulier en RDC, les dirigeants des entreprises affichent presque, les attitudes similaires. Car au lieu d'écouter et de recevoir les Travailleurs, ils répondent par des arrestations, des licenciements, des tueries, bref ils briment les Travailleurs.

Que pouvons-nous dire aujourd'hui de ce que les cahiers de charge des travailleurs déposés au Gouvernement tous les 1^{er} mai de chaque année ont ramené comme vraies solutions aux revendications des masses laborieuses congolaises ?

En effet, dans le secteur public, nous pouvons encourager le travail réalisé par le Vice-premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique quant à la mécanisation, le départ en retraite, les promotions de certains Agents et Fonctionnaires qui étaient en souffrance, mais l'Intersyndicale Nationale du Congo reconnaît qu'il y a encore beaucoup de cas non traités et voir même suspendus, mais qui méritent d'être résolus.

Les Enseignants, les Agents et Fonctionnaires de l'Etat subissent des injustices, des impaiements, des inégalités et des humiliations, qui vont jusqu'à nier leur statut. Comment comprendre qu'un Agent et Fonctionnaire de l'Etat ou un Enseignant qui est au service de l'Etat durant plusieurs années voire même une décennie, n'a jamais obtenu un numéro matricule qui lui donne droit à un salaire. Il se contente seulement de son statut inexistant de « Nouvelle Unité » par le fait même.

Aussi le salaire modique des Agents et Fonctionnaires de l'Etat est entouré de beaucoup de publicités à la radio et à la télévision, qui lui enlève le droit de jouir de sa rémunération en toute discrétion. Ces injustices vont jusqu'à diviser les Médecins et leurs Infirmiers, les Professeurs et leurs Assistants ainsi qu'à leur corps académique, les Magistrats et leurs Huissiers, avec des tensions salariales à écart sans commune mesure alors qu'ils sont tous sur les mêmes marchés de consommation et ont le même employeur. Ce salaire ne leur permet pas à nouer les deux bouts du mois. Car il est à faible pouvoir d'achat et inférieur à l'indice du développement humain.

La bible ne dit-elle pas que « c'est la justice qui élève une nation » ? Il est connu dans notre pays que presque 80% de notre budget national est consommé par les rémunérations des institutions politiques et administratives, et le reste des infrastructures pour la population doit se contenter de 20% du budget national parfois non exécuté alors que les rubriques institutionnelles sont toujours en dépassement.

Ce qui n'est pas normal et juste. Car toute la population sait très bien que la classe politique congolaise se bat souvent plus pour ses intérêts égoïstes que pour ceux de la population. Pour preuve, chaque année, le budget de rémunération des institutions augmente toujours pendant que le maigre budget affecté aux services publics est souvent soit non exécuté, soit réduit davantage, soit servi à des individus, etc.

C'est le cas pour les budgets de l'éducation nationale, des infrastructures hospitalières sanitaires, des routes, des ponts qui sont presque délaissés et le pays se trouve ainsi enclavé tout entier au point que même les provinces voisines ou les villes voisines enclavées les unes, les autres. La population est ainsi prise en étau sans possibilité de se déplacer pour rechercher les marchés de l'emploi. C'est pour cette raison que l'Intersyndicale Nationale du Congo pense que les cycles électoraux politiques ne profitent pas à la population, mais plutôt aux politiciens qui ne pensent qu'à leurs intérêts égoïstes, notamment : leurs familles et tout l'engouement des élections politiques perd son sens pour la population qui s'en trouve trahi par ses élus.

Rare de fois, on a entendu des débats au parlement sur des questions vitales de la population comme l'électricité, l'eau, la pollution de notre environnement, le pillage de nos richesses, l'augmentation des salaires des Agents et Fonctionnaires, des Policiers, des Militaires, la construction des routes des désertes agricoles à l'intérieur du pays qui se meurt.

Comment peut-on attendre l'arrivée des investisseurs sans préparer les infrastructures des bases ? Les industries et les usines tournent avec l'électricité. Qui viendra dans un pays, ou dans une province ou dans une ville où l'électricité n'existe que de nom pour investir ?

L'Intersyndicale Nationale du Congo interpelle le Président de la République et le Gouvernement de la République pour que cette tendance soit renversée.

Le fait de recruter ou de nommer des mandataires à la tête des entreprises sans un programme d'actions préalables est parmi les causes de cette situation.

Raison pour laquelle l'intersyndicale Nationale du Congo s'est toujours opposée à la politisation dans la nomination des mandataires de l'Etat.

L'Intersyndicale Nationale du Congo a toujours préconisé le recrutement sur base de concours de plus méritants à la tête des entreprises publiques avec des programmes d'actions préétablis pour de meilleures évaluations par la suite.

La culture de partage de postes équilibrés a donné toutes ses limites, pourquoi persister à l'entretenir alors que la jeunesse attend toujours sans espoir les emplois qui n'arrivent pas sur le marché ?

L'Intersyndicale Nationale du Congo tourne un regard sur le Tribunal du travail installé depuis 2014 dans notre pays.

9 Tribunaux du Travail ont été mis en place : deux à Kinshasa : à la Gombe et à Matete, deux au Kongo central : à Matadi et à Boma, deux dans le Grand Katanga : à Lubumbashi et à Kolwezi, un à Goma, un à Bukavu et un à Kikwit.

Aujourd'hui, il faut rappeler que pour couvrir le pays, à peu près convenablement, il faudra au moins 50 Tribunaux du travail. Au rythme de 10 ans pour 9 tribunaux du travail, le pays mettra un demi-siècle pour se doter de ces Tribunaux spécialisés. En dépit de la loi relative à la Création, l'Organisation et le Fonctionnement des Tribunaux du Travail, nous voyons que des chambres du travail continuent à fonctionner parallèlement à ces Tribunaux et ce sans formation au point qu'il est difficile d'avoir des jugements équitables pour les travailleurs et l'ensemble de la population sur le pays.

Jusqu'ici, il se pose un problème de fonctionnement de ces 9 Tribunaux du Travail :

- Le siège du Tribunal du Travail de Kinshasa/Gombe, qui est un bâtiment de l'Etat, est revendiqué par un homme d'affaire étranger, résident à Kinshasa, qui cherche à entrer dans ce qu'il considère comme ses droits. A chaque changement des autorités de cette juridiction, des tentatives de spoliation refont surface et demandent une grande vigilance pour être contournées. Sur 32 juges assesseurs de Kinshasa, 16 seulement sont payés ;
- La modicité de la prime allouée aux juges assesseurs (employeurs et travailleurs) en toute discrimination par rapport aux juges de carrière ;
- A Matadi, Boma, Kikwit, Goma, Bukavu, les juges assesseurs ne sont pas payés ;
- Les Tribunaux du Travail sont des juridictions spécialisées, mais ils n'ont pas de parquets qui leur sont attachés aux fins d'appliquer certaines dispositions de la loi portant code du travail spécialement dans sa rubrique portant sur les pénalités dont la hauteur devra être adaptée au niveau des Tribunaux de Grande Instance.

Au regard de ce qui précède, l'intersyndicale Nationale du Congo demande au Gouvernement de la République de :

- Mettre fin définitivement à l'insécurité juridique créée quant à la jouissance par le Tribunal du Travail de la Gombe du bâtiment qu'il occupe actuellement et que ce bâtiment, où les magistrats et les greffiers sont à l'étroit, soit affecté exclusivement au tribunal du travail et au greffe de ce Tribunal.
- De régulariser et améliorer les primes des juges assesseurs pour les prestations qu'ils fournissent aux tribunaux du travail de la République.

Que d'ores et déjà soit envisagée la mise en place :

- D'un nouveau comité de pilotage pour la redynamisation des activités des Tribunaux sur l'étendue de la République ;
- Des parquets près les Tribunaux du Travail ;
- Des Cours d'Appel du Travail dans notre pays ;
- La finalisation de l'installation des tribunaux en matière de travail à travers toute la République dans le respect de la loi y relative.

Dans le domaine public de l'Etat, nous assistons au bradage, à la prédation généralisée de nos richesses et de nos patrimoines nationaux, souvent avec la complicité de ceux-là même à qui l'Etat a confié la charge de protéger et de gérer ces ressources et ces patrimoines. Aujourd'hui, les détournements, les scandales financiers, la spoliation des biens de l'Etat sont les faits non seulement des citoyens ordinaires ou des citoyens

9

quelconques, mais aussi de Hauts Responsables qui agissent au nom de l'Etat en toute impunité révoltante.

C'est ici le lieu d'interpeller les autorités judiciaires qui devaient profiter de l'Indépendance de la justice pour laquelle Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Chef de l'Etat Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO s'est battu avec l'appui de la population pour garantir leur indépendance vis-à-vis de leur tutelle politique. Malheureusement, nous constatons que la justice ne se saisit pas de tous les scandales, des détournements des biens publics, des vols et spoliations du domaine public.

Tous les détourneurs et autres voleurs se retrouvent aussitôt arrêtés, relâchés avec un grand étonnement et l'on se demande pourrions-nous encore espérer à une justice juste dans ce pays.

Dans le secteur privé, l'Intersyndicale Nationale salue les réformes en cours à l'Inspection Générale du Travail avec les recrutements de plus de deux mille inspecteurs et contrôleurs du travail, la mise en place pour la 1^{ère} fois du Conseil d'administration de l'Office National de l'Emploi, la loi sur le régime général de la sécurité sociale, la loi sur la Couverture Santé Universelle par le Président de la République et la création du Fonds de Solidarité de la Santé.

Nous remercions son Excellence Madame la Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale pour toutes ces réformes initiées et l'organisation de la huitième édition 2023-2026 des élections syndicales transparentes ayant renouvelées le mandat des 12 syndicats les plus représentatifs.

Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre cette réforme en dotant l'Inspection Générale du Travail des moyens conséquents pour permettre au corps des inspecteurs et contrôleurs du travail de fonctionner correctement.

Nous ne cessons de rappeler que sans l'Inspection Générale du Travail outillée, le dialogue social ne sera pas sincère et le gouvernement doit absolument régler cette question de prise en charge.

Concernant la Couverture de Santé Universelle en RDC, tout en saluant cette initiative salubre du chef de l'Etat qui a déjà donné ses fruits dans la gratuité des accouchements à Kinshasa, nous attirons l'attention du gouvernement sur le fait que sans l'accélération des mesures d'application pour le régime contributif et le financement soutenu de l'Etat sur cette réforme salubre pour la population, on risque bientôt de parler d'un projet mort-né. Car les autres provinces attendent et le financement ne suit pas.

L'Intersyndicale demande au gouvernement de libérer une dotation conséquente garantissant la poursuite de ce programme.

A cette exigence, nous demandons que la gratuité des accouchements qui soulage financièrement les travailleurs soit généralisée sur toute l'étendue du territoire national. La ville province de Kinshasa ne représente pas la RDC.

Une manière de reconnaître l'effort de nos voyants hommes en uniformes au front à l'Est de notre pays est de garantir l'assurance maladie des membres de leurs familles.

Il est également important que le Gouvernement respecte son engagement pris à sa 117^{ème} réunion de Conseil de Ministres de passer par le Fonds de Solidarité de Santé pour la prise en charge sanitaire des enseignants. La mutuelle des enseignants ayant montré ses limites.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Sur le plan Social, les Travailleurs ont de plus en plus fait le constat que l'Etat n'a plus le contrôle de ses attributions régaliennes au point que certains individus semblent être plus forts que l'Etat.

Beaucoup d'opérateurs économiques notamment les chinois, les libanais, les indiens, et même certains nationaux se comportent comme des hors-la loi en toute impunité au vu et au su de tous. Ils vont jusqu'à narguer l'Etat, à confisquer les biens de l'Etat, nos terres, nos forêts, nos eaux et en cela, ils sont gardés et accompagnés par notre propre armée et notre police, au détriment du pays et des nationaux.

Dans quel autre pays du monde on peut vivre et accepter cela ?

Comment pouvons-nous accorder des privilèges et des droits aux étrangers sans en bénéficier en réciprocité dans leurs propres pays ?

Les relations internationales sont caractérisées par la loi de la réciprocité. Il arrive plusieurs fois des scandales tels que les Travailleurs sont battus ou tués dans les chantiers ou dans les usines par des chinois, des indiens et autres étrangers. Ces derniers sont ainsi protégés sans être traduits devant la justice alors qu'ils sont auteurs des actes criminels. Cette attitude ne se justifie que dans notre pays ils ne peuvent pas poser de tels actes mêmes dans leurs propres pays. Pire encore, la plupart de ces expatriés sont entrés dans l'illégalité dans notre territoire, et parfois même sans carte de travail et avec de faux noms jusqu'à quand cela va durer.

Voilà pourquoi l'Intersyndicale Nationale du Congo exige que la carte du travail des étrangers, ou l'autorisation de travailler émane du seul Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale qui a des techniciens en la matière et non des services de la Direction Générale d'Immigration.

Sur le chapitre de la sous-traitance, l'Intersyndicale Nationale du Congo revient sur le fait que la sous-traitance ne doit pas être la règle, mais une exception car chaque entreprise a son objet principal.

Il n'est pas normal que des entreprises se mettent à sous-traiter même leurs activités principales dans le but d'éviter de payer décemment les emplois permanents. Les entreprises de sous-traitance sont devenues des prétextes pour contourner le contrôle dans leurs activités principales et devenues des lieux de maltraitance, du dénie de droit du travail, des soins de santé et des contrats de travail. Même des sociétés à renommée internationale arrivent dans notre pays, maltraitent les travailleurs, refusent

de les déclarer à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, à la Direction Générale des Impôts et à l'Institut National de Préparation Professionnelle. Elles vont jusqu'à refuser de leur octroyer les contrats permanents aux emplois permanents et elles même exigent que leurs droits vis-à-vis de l'Etat soient respectés.

Comment on peut expliquer que les grandes entreprises minières traitent avec les sociétés de sous-traitance d'origines étrangères alors que la loi dit que la sous-traitance est réservée aux congolais. De même aussi, l'artisanat dans le secteur minier est réservé exclusivement aux congolais. Que viennent faire les chinois et autres étrangers avec les engins dans le secteur artisanal minier ?

Le Gouvernement ne peut alléguer qu'il n'est pas au courant de cette situation. Et pourtant, la situation demeure ainsi sans aucune réponse de sa part.

A ce sujet, nous rappelons au Gouvernement qu'il doit assumer ses responsabilités en rétablissant l'ordre et en évacuant les étrangers dans ce secteur. Sinon, nous arriverons un jour à des situations déplorables entre les communautés locales et ces étrangers.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

En ce qui concerne l'application du Salaire Minimum Garanti « SMIG » en sigle, l'Intersyndicale Nationale du Congo exige sa revisitation car il a perdu les 100% de son pouvoir d'achat. Le SMIG devrait tenir compte du panier de la ménagère pour permettre aux familles des Travailleurs de manger en nouant les deux bouts du mois.

Les travailleurs constatent qu'alors qu'ils paient les impôts régulièrement à l'Etat chaque mois, celui-ci ne garantit pas leurs droits au travail et ne les protège pas contre les abus excessifs de certains employeurs.

Certains Travailleurs sont souvent impayés durant des mois dans les entreprises paraétatiques sans que cela fasse l'objet de poursuite judiciaire ni de l'interpellation de ces mandataires, ni de leur révocation.

Par contre, chaque fois que les Travailleurs essaient de revendiquer leurs droits d'être payés, ils sont victimes soit de licenciements, soit des suspensions, soit d'arrestations arbitraires ou des mesures vexatoires de la part de leurs bourreaux, sous les yeux complices du Gouvernement.

Cette politique de deux poids et deux mesures doit cesser où les victimes (Travailleurs) deviennent des agresseurs et les bourreaux (employeurs) des agressés juste parce que les mandataires ont l'appui du pouvoir politique.

La guerre en Ukraine a engendré sur le marché mondial, la flambée des prix des biens et des services. En RDC, l'inflation a alimenté cette crise aggravée par le comportement véreux de certains opérateurs économiques qui ont augmenté dans les proportions inacceptables, les prix de tous les biens de consommation qui rendent ainsi nul le pouvoir d'achat des Travailleurs, des Agents et Fonctionnaires de l'Etat, des Enseignants, des Policiers, Militaires, bref de toutes les couches de la population.



Le Gouvernement doit trouver des solutions pour protéger le pouvoir d'achat de la population, et surtout celle qui vit dans la précarité. Pour cela, le Gouvernement doit se mettre sur la table des négociations avec les syndicats les plus représentatifs pour trouver des solutions idoines. D'où, la nécessité de réhabiliter le Haut Cadre du Dialogue Social adopté, il y a trois ans au Conseil National du Travail.

C'est le problème de la répartition des richesses nationales se pose avec acuité où les riches en ajoutent toujours et les pauvres continuent à s'appauvrir.

L'Intersyndicale Nationale du Congo souhaite aussi que Son Excellence Monsieur le Président de la République consulte aussi régulièrement les représentants de Travailleurs et d'Employeurs afin de consolider le lien entre le monde du travail et le pouvoir institutionnel.

Cela nous semble juste parce que les Travailleurs sont ceux-là même qui accompagnent le Chef de l'Etat, jours et nuits pour l'accomplissement de ses projets et de son programme d'actions.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Nous ne pouvons pas terminer notre message, sans parler de la situation qui se passe à l'Est du pays où des groupes armés étrangers et nationaux instrumentalisés par les multinationales et les pays voisins avec la complicité de certains compatriotes pillent, violent et tuent, chaque jour dans une cruauté inouïe, des femmes, des enfants, des vieillards, tous innocents, ceci sous nos yeux et de la communauté internationale.

L'Intersyndicale Nationale du Congo dénonce et condamne également la complicité dans la chaîne de commandement parmi certains officiers infiltrés qui se trouvent au front à l'Est du pays ainsi que ce silence presque acheté ou imposé dans le chef des acteurs et/ou dirigeants politiques congolais et même jusque dans nos propres médias qui devaient plutôt en faire large écho et sensibiliser toute la communauté nationale et internationale.

L'Intersyndicale Nationale du Congo dénonce et condamne aussi la duplicité de la communauté internationale qui souffle le chaud et le froid entre Kinshasa, Kigali et Kampala.

Et pourtant les conflits à l'Est de la RDC a fait plus de 12 Millions des morts et cela pendant plus de 30 ans sans que personne ne se lamente et ne s'inquiète de cette barbarie et de la cruauté qui caractérisent ces tueries à l'Est de la RDC.

Les travailleurs Congolais se rendent compte que pour le sang des congolais, cela n'appelle aucune pitié. Et donc, on peut tuer au Congo et les congolais dans la loi du silence. Qu'à cela ne tienne, nous sommes un peuple, nous devons résister jusqu'à la dernière personne.

Voilà pourquoi l'Intersyndicale Nationale du Congo, rappelle à la classe politique que lorsqu'un pays est attaqué, cela n'est pas l'affaire du pouvoir ni de l'opposition, mais c'est l'affaire de tout un peuple. Nous devons nous mobiliser sans distinction

9

d'obédiences politiques pour combattre, nos ennemis communs. Les négociations des salons n'ajouteront que des problèmes. Car on négocie lorsqu'il y a la bonne foi. Car il n'y a pas de pouvoir ni de l'opposition si le pays n'existe pas. Continuer à faire des querelles politiciennes pour le pouvoir, pendant que les pays voisins, les multinationales et une certaine communauté internationale s'activent à déchirer ce pays-là, est une preuve d'irresponsabilité et d'immaturité. Autant nous avons hérité d'un Congo uni, la classe politique actuelle doit avoir la responsabilité de léguer à la génération future un Congo uni, fort et prospère.

Nous devons arrêter des trahisons et l'infiltration de notre propre pays par des forces obscures qui ne jurent qu'à la balkanisation pour le Congo.

C'est pour cela que l'Intersyndicale Nationale du Congo soutient et encourage les efforts du chef de l'Etat visant à renforcer la capacité combative de nos forces armées et à mieux entretenir nos militaires, en particulier ceux qui sont au front.

Voilà **Mesdames et Messieurs, Distingués invités**, les aspirations légitimes et fondées de la classe ouvrière telles qu'exprimées en ce jour par l'Intersyndicale Nationale du Congo.

Que Dieu bénisse la RDC, ses Autorités, le Peuple congolais !

Nous vous remercions.

Fait à Kinshasa, le 01 Mai 2024

Pour l'Intersyndicale Nationale du Congo



Guy KUKU GEDILA
Coordonnateur National